



Réserve Naturelle  
**GORGES DE DALUIS**

## COMPTE-RENDU

### REUNION DU COMITE CONSULTATIF

#### DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE

10 NOVEMBRE 2016, A LA MAISON DE LA MINE  
*LA CROIX SUR ROUDOULE*

 <p>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Partenaire principal</p>	<p><b>PERSONNES PRESENTES (33)</b> : MANFREDI Monique, GINESY Charles Ange, DAVID Jean Paul, MAUNIER Guy, MARTIN Marie, TARDIEU Pierre, MALAUSSENA Edgar, DUMAS française, THOMASSIN Philippe, MAYER Pauline, CHAVIGNON Philippe, LEMARCHAND Cécile, MARECHAL Guy, LIBORIO Albin, VITORGE Maya, MESTRE Daniel, BEAUDOIN Gisèle, BASTIEN Thomas, FOSSET Arnaud, ROPARS Cédric, KABOUCHE Benjamin, MARI Gilbert, OUDIN Stéphanie, GINESY Guy, GRIVAUD Morgan, BOUVIER Espoir, MICHOU Franck, PASCAL Sylvie, LARBOURET Stéphanie, GENDROT Micael, MOINE Alison, POMMIER Laura.</p> <p><b>PERSONNES EXCUSEES (6)</b> CAMBIGE Catherine, CAMERA Laurent, FAUCHIER Patrice, MELE Eric, SCHWAB Thierry, DALEAU Sarah</p>
 <p>AGIR pour la <b>BIODIVERSITÉ</b> Provence-Alpes-Côte d'Azur</p>	<p><b>Ligue pour la Protection des Oiseaux</b> LPO PACA 5 rue Saint Michel, 06 140 VENCE</p>
 <p>Alpes d'azur COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</p>	<p><b>Communauté de Communes Alpes d'Azur</b> place Conil, maison des services publics, 06260 PUGET THENIERS</p>

#### RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Bilan du programme d'actions 2015-2016
2. Actualités du réseau régional et du réseau des réserves naturelles de France
3. Perspectives 2017

#### INTRODUCTION & TOUR DE TABLE

**Marie MARTIN, maire de La Croix sur Roudoule** souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie d'avoir choisi la commune de Daluis, et particulièrement la maison de la mine pour se réunir.

**Monique MANFREDI, conseillère régionale, Vice-présidente de la commission Massif Alpin**, annonce qu'elle représente le Président du conseil régional au comité consultatif de la réserve naturelle régionale des gorges de Daluis. Elle introduit en trois points :

La Réserve naturelle régionale des Gorges de Daluis, classée depuis le 29 octobre 2012 est la première Réserve naturelle des Alpes-Maritimes et la sixième en région ! Avec le dynamisme des acteurs locaux et de ceux qui sont aujourd'hui co-gestionnaires de cette RNR, je veux parler de la LPO et de la communauté de communes Alpes d'azur, elle a pu voir le jour en assez peu de temps. C'est la seconde Réserve naturelle régionale par la superficie (1082 Ha), après celle de la Tour du Valat (1845 Ha), mais elle est celle qui a été créée le plus rapidement, grâce au consensus local, au fait que le territoire dans son ensemble partageait le même objectif. C'est ce qui fait sa force et doit continuer à faire sa force dans la gestion à venir.

L'année 2016 a encore été une année importante pour la Réserve, car c'est l'année de l'approbation et de la mise en route de son plan de gestion. Le plan de gestion qui est la feuille de route de la gestion de ce territoire a été approuvé en décembre 2015 par le Conseil scientifique régional de protection de la nature (CSRPN) et par le Conseil régional, l'autorité compétente en la matière en février 2016.

Ce moment qui réunit tous les acteurs est donc le moment du bilan de l'année écoulée et le moment de faire part au comité des perspectives pour l'année à venir.

**Charles-Ange GINESY, président de la communauté de communes des Alpes d'Azur** remercie les élus présents et se félicite que la représentante de la Région soit issue des Alpes-Maritimes. Il salue particulièrement la présence de **Gilbert MARY**, le géologue référent, ambassadeur de la réserve, en quelque sorte le « **président d'honneur** » de celle-ci, en rappelant son apport à la création et à l'histoire de celle-ci, et notamment l'inventaire des minéraux des gorges de Daluis avec Monaco.

Il cite quelques dossiers majeurs pour la réserve : le projet du balcon des gorges, avec la perspective de développement vers la vallée de la Roudoule au travers de l'ancienne voie romaine, le travail en commun PNM/PNR/RNR, notamment avec le projet de « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » (RICE) et le classement des communes d'Entraunes et de Péone en communes « villes et villages étoilés ». Un poste est d'ailleurs en ce moment ouvert à la candidature sur ces sujets à la Communauté de communes grâce à des financements TEPCV.

Il salue le rassemblement d'acteurs comme les pêcheurs, chasseurs, et la LPO dans cette réserve, et conclue son mot d'accueil par un appel au financement des projets.

**Benjamin KABOUCHE, Directeur de la LPO-PACA**, se félicite du travail « en paix » accompli dans le cadre de la réserve. Il rappelle le contexte international général avec un manque de lien avec la nature, d'où l'importance d'éduquer, de développer une culture scientifique, proposition de travail tournée vers les lycéens (réf au Briançonnais, une 20aine de salariés sur l'éducation à l'environnement) en s'appuyant sur le programme APERLA de culture scientifique dans les lycées mis en place par la Région et dans le cadre duquel des lycéens d'Aix-en-Provence vont venir sur la réserve des gorges de Daluis. Il suggère que ce soit un axe de travail à développer dans l'objectif de devenir un pôle d'excellence en termes de connaissances et aussi de pouvoir en vivre, en faire un atout économique pour le territoire de la réserve.

**Un tour de table des participants** met en évidence l'intérêt ressenti et la qualité du travail en commun dans cette réserve. Parmi les observations et suggestions formulées dans ce tour de table :

- l'intention exprimée par Madame le Maire de La Croix sur Roudoule, envisage d'être membre associé de la réserve mais avec la vision d'attirer un tourisme un public averti, intéressé par les richesses du territoire, et pas public de masse ;
- l'importance, après la phase peu visible du Plan de Gestion, de commencer à voir l'intérêt de la réserve pour et par les habitants avec pour exemple le projet de territoire de Guillaumes ;
- le souhait de M. Guy Maunier de mettre en avant les inventaires faunistiques réalisés en partenariat entre la fédération de chasse et la réserve, même ceux sur des espèces non protégées de la réserve comme le chamois ;
- l'intérêt de travailler sur les pollinisateurs : Philippe CHAVIGNON mentionne à ce titre une initiative de la fondation Colas, qui a financé un conservatoire de l'abeille noire provençale, adaptée aux milieux puisqu'endémique (site de la clue de Chabrières). Espoir BOUVIER informe sur une démarche similaire, conduite dans le cadre du programme LEADER du Pays d'Arles, qui devrait permettre de valoriser l'activité apicole ;
- Une idée de M. Pierre Tardieu de faire du canyon de Tireboeuf un canyon pédagogique ;
- Les liens qui vont pouvoir être faits avec le travail sur la labellisation des rivières d'Alpes d'Azur au travers du label « rivières sauvages », projet animé par M. Morgan Grivaud, nouveau chargé de mission à la Communauté de communes ;

- un fort intérêt pour étudier les espèces fruitières anciennes présentes sur le site exprimé par de nombreux participants notamment Mme Françoise Dumas et l'écomusée de la Roudoule ;
- M. Gilbert Mari signale la découverte d'un nouveau fossile et les liens possibles avec des expositions réalisées par le Muséum d'Histoire Naturelle.

## BILAN DU PROGRAMME D' ACTIONS 2015-2016

---

### **OLT1 : Comment conserver une qualité des paysages**

Nettoyage de la réserve réalisé : pas spectaculaire, mais important

Rôle des services civiques de la communauté de communes

Travail aussi d'expert auprès du Conseil Départemental 06... pour améliorer les pratiques

### **OLT2 : connaissance de patrimoine**

Les inventaires ont débuté sur les espèces phares

Mise en place observatoire pour mieux mesurer l'efficacité des actions et réfléchir sur les évolutions

Importance d'inclure la « périphérie » dans ces inventaires

Des « protocoles » adaptés à chaque espèce, standardisés (national, voire européen) permettent de comparer, évaluer...

Suivi des oiseaux communs (protocole STOC)

Rhopalocères (papillons diurnes) bon indicateur de la diversité biologique du site (rejoint des réflexions de la « trame verte et bleue » car trajets préférentiels

Protocole sur Lézard ocellé. La RNR présente un « record » de la répartition de l'espèce méditerranéenne (de latitude) ainsi qu'un « record » d'altitude

Repérage zones de présence, Pas encore très connu

Sur certaines espèces, participation à des protocoles nationaux, qui du coup « assoient » le rôle de la RNR sur la biodiversité et témoigne de sa responsabilité en tant qu'espace protégé, c'est le cas pour le lézard ocellé

Le Tétraz-Lyre, espèce emblématique, suivis en cours : mise en place de protocoles pour caractériser habitat favorable à la reproduction /suit aussi les recommandations de suivi de l'organisme de suivis des galliformes de montagne (OGM qui travaille sur tout l'arc alpin).

Remarque Parc National du Mercantour : le bilan est très axé sur la méthode, mais quels sont les résultats ?

Réponse des co-gestionnaires : En effet, le travail de l'hiver à venir comprend la production des résultats issus des collectes de données, qui pourront du coup être à présentées au prochain Comité Consultatif !

### **Collaboration / mutualisation avec Parc National du Mercantour**

- ✓ Rénovation maison Valbergane, qui abrite actuellement, entre autres, la maison du Parc à Valberg, le projet consiste à en faire une véritable maison de l'environnement et d'y valoriser l'ensemble des espaces naturels protégés d'Alpes d'Azur notamment la RNR des gorges de Daluis

### **OLT 3 : lien avec activités humaines : créer une culture pour prendre en compte connaissance biodiversité, et faciliter la gestion de la réserve**

Dans le secteur Alpes-Maritimes, très peu de moyens pour l'éducation à l'environnement, d'où l'intérêt de travailler ensemble à un pôle éducation à l'environnement, sachant que Mme Manfredi est au CA du lycée de Valdeblore et que l'écomusée peut également intervenir.

## Discussion

Maire d'Entraumes : les collègues pourraient avoir de l'intérêt pour des sorties pédagogiques mais ils sont limités par la difficulté à faire financer le coût très élevé des bus pour se déplacer avec les élèves. Ce fait est confirmé par CA Ginésy et par A Liborio.

Stéphanie Oudin (Région) évoque à nouveau le programme APERLA pour financer des projets pédagogiques (dont transport). Elle suggère l'envoi d'un courrier d'information aux établissements et de travailler avec la Direction des Lycées, à la Région, et de mobiliser les élus.

**Suivi de la fréquentation : des Ecompteurs** ont été mis en place, cela va permettre de compléter les comptages qualitatifs : 380 personnes questionnées, forte fréquentation au point sublime, forte demande d'information de ces personnes

**Sécurisation des sites** : M. Ginesy rappelle un courrier d'un visiteur qui alerte sur la question de la sécurité, notamment au point sublime. Les gestionnaires rappellent la difficulté de sécuriser dans ce type de site où une très grande partie de l'itinéraire est en bord de falaises. Le minimum est bien sûr réalisé. Le Parc National du Mercantour confirme l'importance sur ce secteur fréquenté par un public non averti.

**Manifestations sportives** : Les manifestations sportives restent au titre de l'acte de classement de la RNR des pratiques interdites dans le cas général. Certaines peuvent être permises, dans le cadre de dérogations. Cela nécessite une autorisation formelle de la Région, en tant qu'Autorité gestionnaire, une formalisation et un encadrement de la manifestations suite à discussion en amont avec l'organisateur. C'est le cas du trail de Valberg (course à pied), cela conduit par exemple à des actions comme : briefe de course au départ, balisage posé et déposé à pied, jauge maximale de participants (dans le cas de ce trail, il n'y a pas de spectateurs sur la partie de sente située sur la RNR).

**L'ensemble des membres du comité valide la tenue de la prochaine édition du trail.**

**Le site internet des Gorges de Daluis** a été créé. Il est désormais opérationnel. Les gestionnaires invitent les membres du comité à se rendre sur le site, le consulter, et renvoyer leurs observations !

<http://gorgesdedaluis.fr/>

## **OLT4 apporter une valeur ajoutée humaine, culturelle et économique que territoire**

**Equipement en VTT électrique** pour les « ambassadeurs »

Travail avec les comités d'entreprises

**Récompense Alparc** (Réseau alpin des parcs et espaces protégés) pour le LandArt

## **SOUTIEN FINANCIER REGIONAL à la gestion de la RNR en 2015-2016**

### ➤ **Fonctionnement : année de gestion d'avril à avril**

- ✓ Gestion 2015-2016/ comme gestion 2016/2017:
- ✓ 75 000 € attribués aux co-gestionnaires LPO + CCAA

### ➤ **Investissement :**

- ✓ 13 500 € en 2015 à la LPO pour la création d'un film d'animation sur la géologie et l'acquisition d'un écompteur
- ✓ 15 750 € en 2015 à la CCA pour l'acquisition de VTT électriques et d'une maquette de sensibilisation

- ✓ 14 922 € en 2016 à la LPO pour l'acquisition de matériel de suivi faunistique (mutualisation avec RNR des Partias)
- ✓ 6 424 € en 2016 à la communauté de communes des Alpes d'Azur pour du matériel « logoté RNR » pour une meilleure valorisation de la RNR
- ✓ 100 000 € (voté en oct.2016) pour l'étude & valorisation écotouristiques de sentiers de la RNR (CRET espace valléen)

➤ **A venir :**

- ✓ 18 000 € en 2017 à la communauté de communes des Alpes d'Azur dans le cadre du LEADER pour la réalisation d'un Web doc pour mettre en valeur la RNR « sur les traces des chercheurs d'or... »

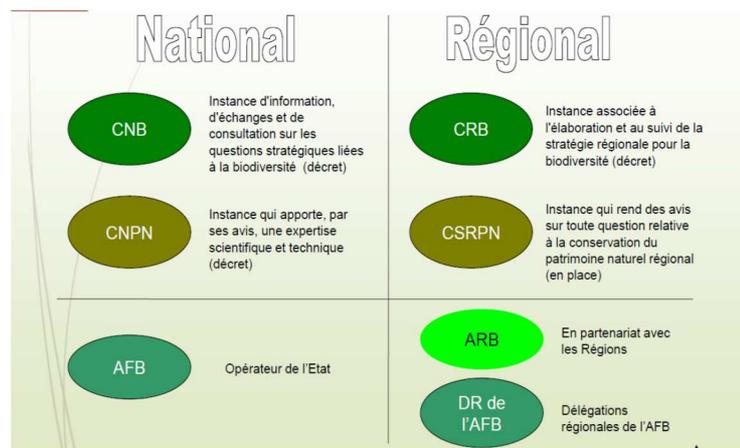
### ACTUALITES DU RESEAU NATIONAL DES RESERVES NATURELLES - RNF

La loi pour la « reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » a été publiée JO du 9 août 2016. Les points les plus marquants concernant les réserves naturelles dans cette loi :

- Reconnaissance de « Réserves Naturelles de France » [RNF],
- Introduction de principes généraux sur la biodiversité,
- Reconnaissance de la géodiversité,
- Création Agence Française de la Biodiversité [AFB], et mise en place de délégations régionales, les Agences Régionales de la Biodiversité [ARB],

En parallèle un travail de RNF est conduit pour bâtir un réseau de correspondants de RNF au niveau régional

Le schéma ci-contre synthétise la gouvernance de la biodiversité (d'après présentation du MMEM de sept 2016)



### PERSPECTIVES

**Malacologie** (étude des mollusques) : La première réserve qui a des protections sur ce type de groupe taxonomique. Travail en cours avec un spécialiste national sur les escargots endémiques : rapport à venir

Un des enjeux de biodiversité : attirer l'attention sur des enjeux pas très visibles

**Exposition pédagogique itinérante** : en prévoyant notamment d'aller dans les écoles, les entreprises, les communes et sur la bande côtière : Comprend des documents classiques (Film d'animation, maquette) mais mobile conçu pour être itinérant.

**Réponse à appel à projet sur rénovation petit patrimoine bâti** : travail avec l'association des 3 hameaux et la commune de Guillaumes pour lancer un programme de rénovation de petit patrimoine bâti (four à pain, table de pique-nique, murets, barrières, source) au hameau d'Amen.

L'accueil de **commission géologique de RNF**, composée de 30 experts environ, est envisagé pour l'automne prochain. La Région, qui assure le lien avec RNF, souhaite être partie prenante de l'organisation.

#### **Discussions et débats :**

M. Philippe CHAVIGNON et Mme Françoise DUMAS notamment rappellent qu'il est important que l'exemplarité environnementale qui fait la RNR soit également la démarche à adopter aux abords de la RNR. Exemples de points de vigilance : le nécessaire traitement paysager de la station d'épuration par lagunage du plan de Guillaume, également en ce qui concerne les travaux pour la piste de liaison menant à la microcentrale de Cante : la coupe des acacias mellifères des bords de la départementale auraient dû être évitée.

L'acculturation aux enjeux de la RNR est nécessaire à plusieurs niveaux : dans les projets d'aménagements, d'équipements, jusque dans les actions d'entretien, qui peut permettre d'adapter les modes de faire, les types d'interventions, voire le matériel utilisé à la sensibilité d'un site.

Mme Françoise Dumas propose également qu'une plus grande vigilance existe quant au matériel utilisé et à la qualité du travail pour le débroussaillage des abords de chemin par les services de Force 06.

Guy MARECHAL du CD06 juge qu'il est en effet possible que les équipes des services techniques du département soient sensibilisés au caractère spécifique et sensible de la RNR et de ses abords. Jean-Paul DAVID comprend ses observations et estime en effet qu'il est possible d'améliorer les entrées de site et d'être plus vigilants sur la compatibilité et l'exemplarité des actions autour de la Réserve.